

N° 002 Décembre 2012

Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique

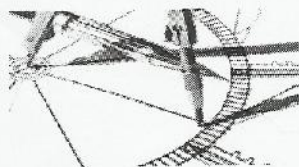
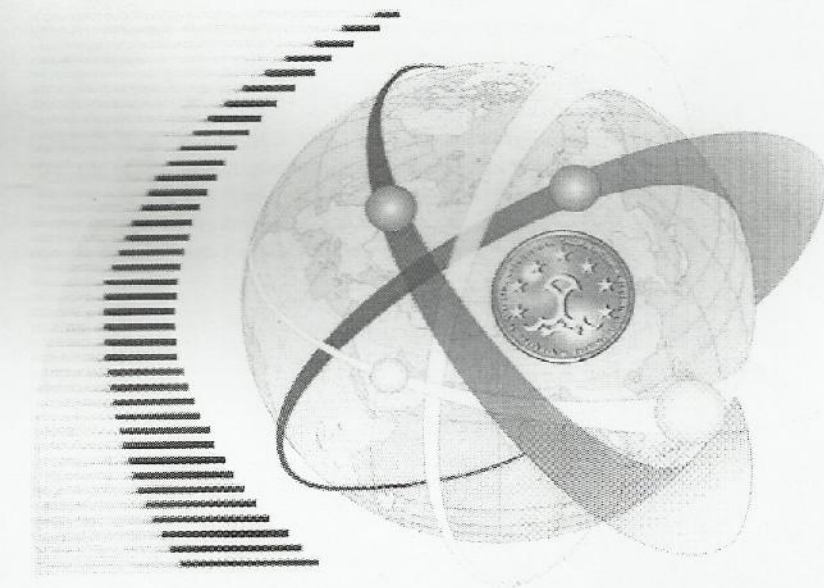


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIER

**Société
Environnement
Développement**



03 BP 1665 Tél (229) 21321263, 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail cbrst@yahoo.fr

Site Web <http://www.cbrst-benin.org>

Les Cahiers du CBRST
Revue scientifique semestriel éditée par le
Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST)

Directeur de Publication

Fidèle Biaou DIMON

Directeur Général du CBRST

Rédacteur en Chef

Pr. Placide CLEDJO

Conseiller Scientifique

Guy Apollinaire MENSAH

Directeur de Recherche

Comité de Lecture

Pr. Etienne DOMINGO

Pr. Madjidou OUMOROU

Pr. Armand GIBANGBOTCHE

Pr. Constant HOUNDENOU

Pr. Fulgence AFOUDA

Pr. Corneille AHANHANZO

Pr. Euloge OGOUWALE

Dr. Thierry AZONHE

Dr. Ibouaïma YABI

Dr. Zacharie SOHOU

Comité scientifique

Pr. Michel BOKO (Bénin)

Pr. Toussaint Yaovi TCHITCHI

Pr. Sylvain ANIGNIKIN

Pr. Taoliki KOUMAKPAYI

Pr. Joseph SAMBA KIMBATA

(Congo Brazzaville)

Pr. Tiou TCHAMIE (Togo)

Pr. Messanvi GBEASSOR

Pr. Benjamin FAYOMI Bénin)

Pr. Michel MAKOUTODE

Pr. Michel MASSOUGBODJI

Pr. Abel AFOUDA (Bénin)

Pr. Pierre Tanga ZOUNGRANA

(Burkina Faso)

Pr. Mansourou MOUDACHIROU

Pr. Fatiou TOUKOUROU

Pr. Felix HONTINFINDE

Pr. Joel TOSSA

Pr. Brice SINSIN (Bénin)

Pr. Phillippe LALEYE

Pr. Patrick A. EDORH (Bénin)

Pr. Akpovi AKOEGNINO (Bénin)

Les Cahiers du CBRST

Editeur : CBRST

Dépôt légal 6125 du 7/6/2012

Deuxième trimestre 2012

Bibliothèque National du Bénin

ISSN : 1840-703X

03 B.P. : 1665 Cotonou, Rep. du Bénin

Tél. (229) : 21 32 12 63

Fax (229) 21 32 09 77

Portable (229) 95 95 73 32

(République du Bénin)

cbrst@yahoo.fr www.cbrst-

benin.org

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



Les Cahiers du CBRST
Editeur : CBRST
Dépôt légal 6125 du 7/6/2012
Deuxième trimestre 2012
Bibliothèque National du Bénin
ISSN : 1840-703X

03 B.P. : 1665 Cotonou, Rep. du Bénin
Tél. (229) : 21 32 12 63
Fax (229) 21 32 09 77
Portable (229) 95 95 73 32
(République du Bénin)
cbrst@yahoo.fr www.cbrst-benin.org

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

FONDEMENTS SOCIAUX DE LA POLLUTION SONORE PAR LES BUVETTES A COTONOU	
Emilia M. AZALOU TINGBE, Luc K. SOSSA,	04
LES LANGUES NATIONALES DANS L'EVEIL DE LA CONSCIENCE SOCIALE AU BENIN	
AÏKPO Hounsa Paul	25
TENDANCES BIOCLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DES COLLINES AU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)	
Fidèle K. MEDEOU, Euloge OGOUWALE, Placide CLEDJO et Christophe HOUSSOU.....	42
A PROPOS DES « COMPLEXITES» DE L'ORTHOGRAPHE UNIFORMESTANDARD GBE (OUSG) : CAS DU FONGBE¹	
Séverin-Marie KINHOU & Hounkpati B. C. CAPO LABO GBE (Int).....	62
IMPACTS SOCIO-SANITAIRES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DES TERRES HUMIDES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KPANROUN ET DE ZINVIE AU SUD-BENIN	
BONOU Micheline ; AZONHE Thierry; SEBO V. Eric ; AGBOSSOU Euloge.....	87
CONTRIBUTION A UNE ETUDE DESCRIPTIVE DU kógbè	
Martial FOLLY.....	111
 CARTOGRAPHIE DES ZONES POTENTIELLES DE MOBILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE POUR L'AEP DANS LA COMMUNE D'APLAHOUE AU BENIN	

Les Cahiers du CBRST N°2 Décembre 2012

Raoul KPEGLI, Flavien DOVONOU, Nicaise YALO, Emmanuel LAWIN
et Boukari MOUSSA 126

**GENRE ET PAUVRETE CHRONIQUE EN MILIEU RURAL
AU BENIN**

Houngbo, N. Emile; Mongbo, Roch ; Homèvo Agossa, Christophe; Djègo,
Julien ; Kindomihou, valentin, Floquet, Anne & Sinsin, Brice..... 147

**IMPLICATION HYDROLOGIQUE DE LA DYNAMIQUE DE
L'OCCUPATION DES TERRES DANS LE BASSIN DE
L'OKPARA (AFRIQUE DE L'OUEST)**

OGOUWALE Romaric, GOMEZ Ansèque, VISSIN Expédit et BOKO
Michel 167

**IMPACT DES FLUCTUATIONS CLIMATIQUES SUR LES
RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN DU ZOU A
ATCHERIGBE**

AKOGNONGBE A., vissin expédit.w., HOUSSOU Christophe S..... 186

**TYPOLOGIE DES FACTEURS NATURELS DES
INONDATIONS DANS LA VILLE DE COTONOU**

Marcellin H. ASSOGBA, Euloge OGOUWALE et Ibrahima YABI 220

**INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES
SUR LA PRODUCTION AGRICOLE AU BENIN**

Félix C. BIAOU 239

**INFLUENCE DE LA VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE
SUR LE REGIME HYDROLOGIQUE DU FLEUVE OUEME**

GOHOUNGOSSOU Sèmeffa Blandine 266

**EXPLOITATION DES LIGNEUX FOURRAGERS (L.F) DANS
UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS
LES TERROIRS RIVERAINS DE LA RESERVE DE
BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU W (BENIN)**

ASSOGBA P.;DJENONTIN J.;KOSSOU A.; OUNATO M. 295

ECHANGES TRANSFRONTALIERS ET STRUCTURATION

Les Cahiers du CBRST N°2 Décembre 2012

**DES PERIPHERIES NATIONALES: LE CAS DU SECTEUR
BASSILA-TCHAMBA (BENIN-TOGO)**

VIGNINOU Toussaint et AKPAKI Adam Joseph 306

**EVALUATION DU POTENTIEL ENERGETIQUE DE LA
HOULE AU PORT AUTONOME DE COTONOU**

HOUEKPOHEHA M., A. KOUNOUIEWAB. 333

**TYPOLOGIE ET DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE
L'AVIFAUNE DU BENIN**

AVADO C. Richard, Lougbégnon Toussaint, Jean T. Claude CODJIA
..... 347

GENRE ET PAUVRETE CHRONIQUE EN MILIEU RURAL AU BENIN

Houngbo^{1*}, N. Emile; Mongbo, Roch² ; Homèvo Agossa, Christophe¹; Djègo, Julien² ; Kindomihou, valentin², Floquet, Anne² & Sinsin, Brice²

^{1*} Socioéconomiste, Ecole Nationale Supérieure des Sciences et Techniques Agronomiques de Kétou, Université d'Abomey-Calavi, 05 BP 774 Cotonou (République du Bénin), Tél. 90943976 / 95246102, E-mail : enomh2@yahoo.fr

² Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

RESUME

Des études avancent la prépondérance au Bénin de la pauvreté en milieu rural et au sein des femmes, sans pourtant spécifier la forme de pauvreté ; ce qui ne permet pas la politique de ciblage qui est désormais recommandée pour une lutte efficace contre la pauvreté. La présente étude a pour objectif de combler cette lacune de connaissances en milieu rural. Elle a porté sur le plateau Adja (Département du Couffo) au sud-Bénin. A partir d'un échantillon de 122 ménages, l'analyse quantitative de la dynamique de pauvreté sur la période 2000-2007 a permis d'identifier 35 ménages pauvres chroniques, soit 28.7 %. Cette approche quantitative a été complétée par l'analyse de la trajectoire de vie de quatre ménages pauvres chroniques, dont deux ménages dirigés par les hommes et deux ménages dirigés par les femmes. Ce papier présente les résultats spécifiques aux ménages pauvres chroniques qui révèlent que :

- *Il existe une certaine disparité des formes de pauvreté selon que le ménage est dirigé par un homme ou par une femme. Le taux de pauvreté chronique est beaucoup plus élevé au sein des ménages dirigés par les femmes qu'au sein des ménages dirigés par les hommes : 47,1 % contre 25,7 %. La pauvreté chronique domine la pauvreté transitoire au sein des ménages dirigés par les femmes, pendant que c'est le contraire au niveau des ménages dirigés par les hommes.*
- *La pauvreté chronique relève de dispositions structurelles économiques et socioculturelles qui affectent négativement la capacité de production des ménages. Elle procède en général d'une répétition d'événements négatifs qui les fragilisent et réduisent la capacité des ménages à supporter les chocs ou à profiter des événements positifs : décès, maladies, sécheresse, ... Les ménages dirigés par les femmes subissent en plus le poids pervers des réalités socioculturelles qui les fragilisent davantage : exclusion quasi-totale de l'héritage de la terre, obligation d'inactivité suite au décès de l'enfant ou du mari, ...*

Dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural au Bénin, la priorité doit être donnée à la pire forme de pauvreté - la pauvreté chronique - avec une attention particulière aux ménages dirigés par les femmes qui en sont plus exposés. Ceci exige des mesures structurelles telles que la prise en charge sociale de la santé, la dotation en actifs des ménages et la promotion des femmes chefs de ménage.

Mots clés : Pauvreté chronique, Pauvreté transitoire, Genre, Trajectoire de vie, Bénin

ABSTRACT

Gender and chronic poverty in rural Benin

Some research findings revealed that poverty rate in Benin Republic is higher in rural area and within the women, without specifying the forms of poverty; what does allow targeted policy which is recommended nowadays for an efficient struggle against poverty. This study aimed at filling up this knowledge gap in rural area. This study was implemented in the Adja plateau (Department of Couffo), southern Benin. From a sample of 122 households, the quantitative analysis of poverty dynamics on the period 2000-2007 allowed identifying 35 chronic poor households, say 28.7 percent. This quantitative approach was completed with life history analysis of four representative chronic poor households, two households headed by men and two households headed by women. This paper presents the findings specific to chronic poor households that revealed that:

- *There's a disparity of the forms of poverty as far as the households headed by men and that headed by women were concerned. The chronic poverty rate is higher in the women headed households than in that headed by men: 47.1 % versus 25.7 %. Chronic poverty dominated transient poverty in the women headed households, while it is the contrary in the households headed by men.*
- *Chronic poverty depended on economic and socio-cultural structures that affect negatively the households' production capacity. It generally proceeds of the repetition of negative events that weaken and reduce the households' capacity to support the shocks or to take advantageous of positive events: deaths, sicknesses, drought, etc. The households headed by women must face moreover the perverse weight of socio-cultural norms which weaken them: exclusion of land inheritance, obligatory inactivity after the death of a child or the husband, etc.*

For efficient fight against poverty in rural Benin, priority must be given to the worst form of poverty - the chronic poverty - with a particular attention to the households headed by women who are more exposed to it. This imposes structural policies such as the social covering of healthy, the sets reinforcement for the households and the promotion of the household headed women.

Keywords: Chronic poverty, Transient poverty, Gender, Life history, Benin

INTRODUCTION

La pauvreté constitue l'un des principaux freins au développement durable à travers le monde. Cette assertion à laquelle n'échappe pas le Bénin explique pourquoi la lutte contre la pauvreté est devenue le leitmotiv de tous les gouvernants. En effet, selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2002, avec un Indicateur du Développement Humain (IDH) égal à 0,420, le Bénin fait partie des pays à faible développement humain ($IDH < 0,500$). Il a occupé le 158^e rang sur les 173 pays dont l'IDH a été calculé sur la base des données de 2000 (MCPPD, 2003). Ainsi, la réduction de la pauvreté a figuré dans le Programme d'Actions Prioritaires de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2007-2009 du Bénin (SCRP 2007-2009). Ce programme d'actions inspiré des résultats et enseignements tirés de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2003-2005, a pour ambition de réduire de façon significative l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2009. Mais pour plus d'efficacité, il importe que cette réduction de l'incidence de la pauvreté s'accompagne de l'élimination de l'extrême pauvreté. Car, il est de plus en plus reconnu qu'un bon ciblage des formes de pauvreté est nécessaire pour venir à bout de la pauvreté. Plus précisément, la pire forme de pauvreté qu'est la pauvreté chronique doit être la principale cible. A cet effet, Baulch (1996) précisait que la distinction entre la pauvreté chronique (structurelle) et la pauvreté transitoire (conjoncturelle) est nécessaire à prendre en compte si l'on veut cibler les interventions de réduction de la pauvreté par catégorie de bénéficiaires.

Pour le cas du Bénin, des résultats antérieurs (MCPPD, 2003 ; INSAE, 2003) avancent la prépondérance de la pauvreté en milieu rural et au sein des femmes, sans pour autant spécifier les formes de pauvreté ; ce qui ne permet pas une politique de ciblage qui est désormais recommandée pour lutte efficace contre la pauvreté. C'est objet de la présente étude qui vise à apprécier notamment l'ampleur de la pauvreté chronique au sein des ménages dirigés par les femmes comparativement aux ménages dirigés par les hommes, afin d'en relever les facteurs discriminants et les mesures porteuses.

MATERIEL ET METHODES

Milieu d'étude

L'étude a porté sur le plateau Adja, partie essentielle du Département du Couffo (Sud-ouest du Bénin) dont il couvre tout ou partie de toutes les six Communes. Le Département du Couffo est une zone à fort taux de ménages agricoles et de forte dépendance des femmes vis-à-vis de l'agriculture. C'est l'une des principales zones de production agricole du Sud-Bénin et dont la caractéristique propre est la concentration de plus de 90% de sa population dans l'agriculture (Houngbo, 2005). En 2000, le Département du Couffo a présenté les indices de pauvreté les plus élevés au Bénin après le Département du Borgou (MAEP, 2001):

- L'incidence de la pauvreté était de 0,475, contre 0,312 au niveau national ;
- La profondeur de la pauvreté était de 0,139, contre 0,085 au niveau national ;
- La sévérité de la pauvreté était de 0,060, contre 0,034 au niveau national.

Constitution de l'échantillon d'enquête

L'étude a porté sur 122 ménages agricoles tirés à partir de 166 ménages agricoles recensés pour avoir été enquêtés lors de l'Etude sur les Conditions de Vie des Ménages en Milieu

Rural réalisée en 1999-2000 (ECVR 2). Le tableau 1 présente la composition de l'échantillon de base et celle de l'échantillon final.

Tableau 1: Constitution de l'échantillon d'étude

Communes	Nombre de ménages recensés	Nombre de ménages retenus dans l'échantillon
Klouékanmè	28	21
Djakotomè	30	24
Aplahoué	30	17
Dogbo	30	23
Lalo	29	23
Toviklin	19	14
Ensemble	166	122

Méthodes de collecte des données

Deux méthodes principales ont été utilisées pour la collecte des données. Le questionnaire pour la collecte des données nécessaires à l'analyse quantitative de la dynamique de pauvreté et l'histoire de vie pour la description des phénomènes explicatifs de l'évolution de l'état de bien-être des ménages. L'indicateur quantitatif de l'état de bien-être du ménage choisi est représenté par les dépenses de consommation par équivalent-adulte. Cet indicateur a été calculé pour 2000 et pour 2007 au niveau de chaque ménage. Les dépenses de consommation ont été converties en dépenses de consommation par équivalent-adulte (y_i) pour tenir compte de la taille et de la composition des ménages et donc pour les ramener au même niveau de comparaison. Dans ce cadre, nous avons utilisé l'échelle d'équivalence estimée et utilisée par Bazika *et al.* (2005) dans le cadre de l'étude de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté au Congo, un pays africain comme le Bénin. La formule d'équivalence utilisée pour déterminer le nombre d'équivalent-adulte à la consommation, n_{EQ} , est la suivante :

$$n_{EQ} = (n_a + \alpha.n_e)^\beta$$

Avec n_e le nombre d'enfants dans le ménage, n_a le nombre d'adultes dans le ménage (y compris le chef de ménage), α le paramètre qui permet de différencier le coût d'un enfant de celui d'un adulte et β le paramètre de prise en compte des économies d'échelle dans le ménage (Madkissi *et al.*, 2003). Bazika *et al.* (op. cit.) ont estimé les paramètres α et β respectivement à 0,66 et 0,7. C'est ce que nous avons aussi utilisé dans cette étude.

Afin d'éliminer les effets des changements de prix généraux entre 2000 et 2007 et d'utiliser un seuil de pauvreté unique, en l'occurrence celui de 2000 qui a été estimé à 85.162/équivalent-adulte et par an lors de l'ECVR 2 pour le Département du Couffo, nous avons converti les dépenses de consommation de 2007 en francs CFA constants de 2000. Le déflateur utilisé est le ratio de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2000 par rapport à celui de 2006. Ce ratio est de $114,3/136,5 = 0,84$.

La description de la trajectoire de vie a porté sur quatre ménages-cas pauvres chroniques, dont deux dirigés par des femmes et deux dirigés par des hommes.

Analyse des données

L'analyse des données est composée de deux volets. Le premier volet quantitatif a consisté à la comparaison de l'état de bien-être permanent (moyenne inter-temporelle) \bar{y} au seuil de pauvreté Z défini en 2000 à 85.162 FCFA/équivalent-adulte et par an. Cette comparaison a permis de distinguer :

- les ménages non pauvres : les dépenses de consommation par équivalent-adulte sont supérieures à Z aux deux dates (2000 et 2007);
- les ménages pauvres chroniques : $\bar{y} < Z$;
- les ménages pauvres transitoires: $\bar{y} > Z$, mais les dépenses de consommation par équivalent-adulte sont supérieures à Z à une date et inférieures à Z à l'autre date.

Le second volet de l'analyse est qualitatif, centré sur l'analyse de la trajectoire de vie des quatre ménages-cas pauvres chroniques. Les trajectoires de vie ont été représentées simplement sous forme d'allure graphique en tenant compte du niveau de bien-être déjà évalué quantitativement pour 2000 et pour 2007, puis de la nature positive ou négative des événements (chocs) contés par les enquêtés. L'analyse de ces trajectoires de vie a permis de révéler les faits et événements qui ont influencé l'état de bien-être des ménages.

RESULTATS ET DISCUSSION

Résultats

Evaluation quantitative des formes de pauvreté selon le genre

Le taux de pauvreté chronique est globalement de 28,7 % sur le plateau Adja. Mais, il existe une certaine disparité selon que le ménage est dirigé par un homme ou par une femme. Le taux de pauvreté chronique est beaucoup plus élevé au sein des ménages dirigés par les femmes qu'au sein des ménages dirigés par les hommes : 47,1 % contre 25,7 %. La pauvreté chronique domine la pauvreté transitoire au sein des ménages dirigés par les femmes. Sur les 70,6 % de ménages pauvres dirigés par les femmes, le taux de pauvreté chronique est de 47,1 % contre 23,5 % de pauvreté transitoire. Le taux de pauvreté chronique est ainsi supérieur à celui de la pauvreté transitoire, et ceci dans un rapport 2 :1. Ceci permet de dire que la pauvreté est essentiellement chronique chez les femmes. En revanche, la pauvreté est essentiellement transitoire au niveau des ménages dirigés par les hommes. Le taux de pauvreté transitoire est plus fort que celui de la pauvreté chronique au sein de ces ménages. Sur les 64,3 % de ménages pauvres dirigés par les hommes, le taux de pauvreté chronique représente 25,7 % contre 39,1 % de pauvreté transitoire ; soit dans le rapport 1 : 1,5. La forme de pauvreté dominante au niveau des ménages dirigés par les hommes est ainsi la pauvreté transitoire ; la forme de pauvreté la moins grave.

Analyse qualitative des formes de pauvreté

L'analyse qualitative des formes de pauvreté a révélé des éléments intéressants qui expliquent l'histoire et le niveau de bien-être des ménages-cas étudiés. Le recueil des histoires de vie ont permis d'élaborer les trajectoires de vie de ces ménages.

Présentation de l'histoire de vie des ménages-cas

- Cas n°1

Le cas n°1 est un ménage pauvre chronique du village Fonkomè-2 (Arrondissement de Dogbo-Tota) dans la Commune de Dogbo. Ce ménage représente le numéro 105 de notre échantillon et est dirigé par un chef de ménage homme, analphabète, de 42 ans, dénommé « BenD » dans ce document. Le chef de ménage BenD a perdu très tôt sa mère dont il était le seul garçon. C'était en 1986 au moment où il avait 21 ans. Les dépenses liées d'abord à la maladie de cette maman, puis à ses funérailles, ont fortement pesé sur lui. Un an plus tard, il perdit encore son papa dès suite d'une maladie. Mais, il hérita dès lors de 90 bowivés¹ de terres, soit 5,18 ha. En 1990, il perd le père et la mère de sa première épouse, et en 1991, la mère de la seconde épouse. Ces événements l'ont fait beaucoup dépenser. En 2000, il réussit à acheter 48 bowivés de palmeraies, mais note qu'en 2001, les faiseurs de pluie ont empêché la pluie de tomber à cause des cérémonies. A l'issue de cette saison, il n'a pas pu faire de bonnes récoltes, ce qui a constitué un événement qui l'a négativement marqué, Cet événement sera suivi en 2003 d'une autre tragédie. Cette année-là, son jeune frère a été foudroyé par le dieu du tonnerre appelé « Hèbiosso ». C'est une autre occasion où le chef de ménage BenD a dû faire d'importantes dépenses, puisque ce type de décès sur le plateau Adja est traité de manière très particulière qui exige d'énormes sacrifices et dépenses. De plus, BenD s'engagea à la recherche de l'auteur du malheur qui faucha son frère. Mais, il a aussi connu un événement heureux cette même année 2003 où la saison a été bonne et lui a permis de beaucoup récolter et vendre. Malheureusement, en 2004 encore, la série de malheurs va se poursuivre. Son enfant souffrira d'une maladie grave qui va occasionner de nouvelles dépenses. Le ménage BenD dont la schématisation de la trajectoire de vie est représentée par la figure 1 s'adonne en ce moment aux activités agricoles, à la vente de fagot de bois, à l'activité de manœuvre, à la vannerie et à la production d'huile de palme.

¹ Le bowivé est une unité locale de mesure de la terre équivalant à 24mx24m = 576m²

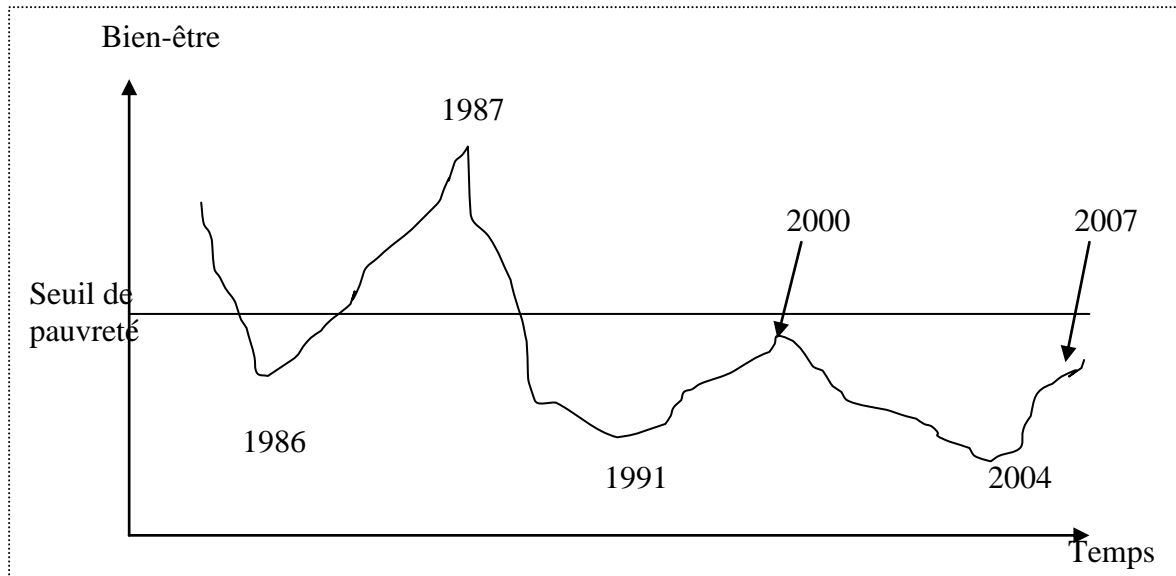


Figure 1: Trajectoire de vie du ménage BenD, pauvre chronique

- Cas n°2

Le cas n°2 est un ménage pauvre chronique du village Adoukandji (Arrondissement d'Adoukandji) dans la Commune de Lalo. Ce ménage numéroté 22 de notre échantillon est dirigé par un homme, analphabète, de 100 ans, dénommé « HouZ » dans ce document. Le chef de ménage HouZ se rappelle avoir hérité entre autres en 1967 de 8 bowivés de terre, soit 0,46 ha. Jusqu'en 1970, son ménage comportait beaucoup d'enfants, ce qui lui permettait de cultiver suffisamment de terres. Malheureusement, en 1987, il perdit deux enfants après de vaines tentatives de les sauver et fit beaucoup de dépenses. Depuis 1982, le poids de l'âge aidant, le chef de ménage HouZ sent la fatigue générale et une perte d'énergie qui ne lui permet plus de cultiver beaucoup de terres. En 1999, nombre de ses enfants ont migré vers la ville de Cotonou et au Nigeria. Ils se sont retrouvés à Cotonou, qui pour faire l'activité de conduite de taxi-moto communément appelée « Zémidjan », qui pour s'y installer en tant que maître artisan avec son diplôme de fin d'apprentissage. Depuis ce temps, plus rien ne marche bien, et ce n'est qu'en 2001 que HouZ a renoué avec la production, puisqu'il a réussi à réaliser 2 hectares de palmeraies (par plantation et par achat). Le ménage HouZ dont la schématisation de la trajectoire de vie est représentée par la figure 2, s'adonne en ce moment vaille que vaille aux activités agricoles.

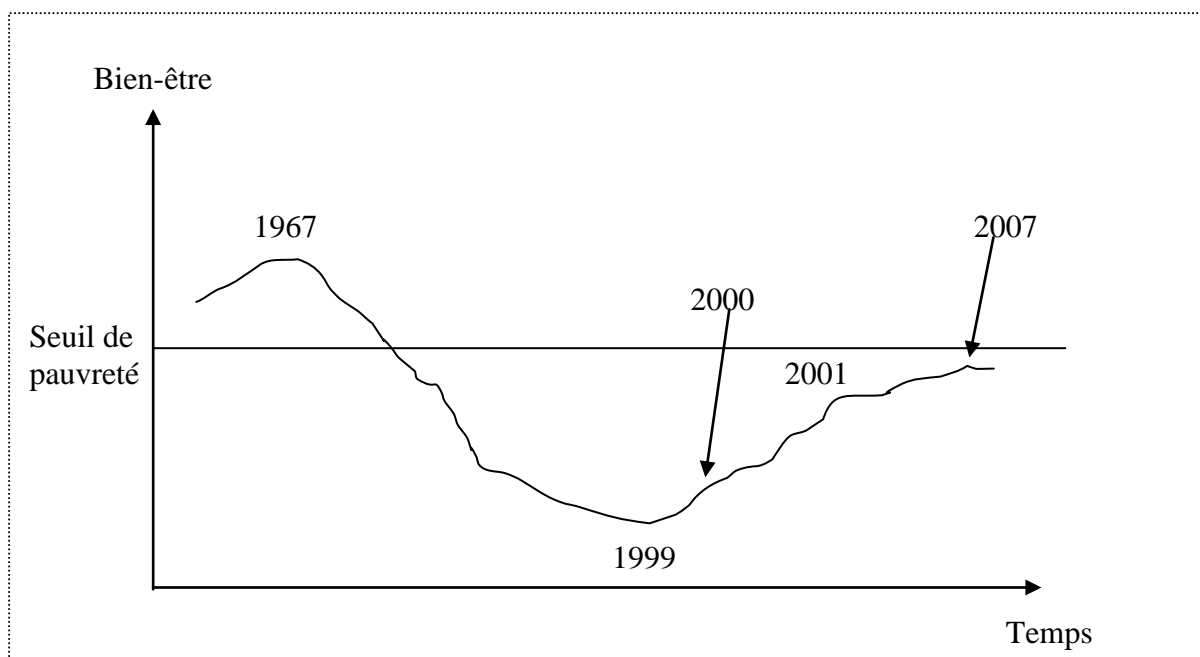


Figure 2: Trajectoire de vie du ménage HouZ, pauvre chronique

- Cas n°3

Le cas n°3 est un ménage pauvre chronique du village Zokpédji (Arrondissement d'Ayomi) dans la Commune de Dogbo. Ce ménage numéroté 113 de notre échantillon est dirigé par une femme, analphabète, de 85 ans, dénommée « GnoK » dans ce document. Le chef de ménage GnoK est une veuve depuis 1970, quand elle avait 48 ans. C'est depuis ce moment qu'elle s'est vue confrontée aux réalités de chef de ménage, fonction à laquelle elle ne s'était préparée outre mesure. Sans moyens, elle se débrouillait vaille que vaille pour faire survivre son ménage. Ce ne sera qu'en 1986 qu'elle hérita de 4 bowos² de terre, soit 0,16 ha³. En 1989, elle fera une très bonne récolte qui lui a permis de réaliser deux grands greniers de maïs. Elle sera rattrapée par un événement malheureux en 1996. Des voleurs armés sont venus chasser tout son ménage et ont occupé sa maison. Dès lors, tous les membres de son ménage ont élu domicile ailleurs et continuent difficilement à se débrouiller. En 1998, elle réussit à prendre en location 9 bowivés de terre, soit 0,52 ha. Mais, malheureusement, en 2006, elle connaîtra encore une mauvaise saison agricole. Le coton qu'elle a cultivé cette année-là n'a pas donné un bon rendement alors que c'est l'année où elle a pris le risque d'acheter à crédit de l'engrais. Elle s'en est sortie très endettée jusqu'à ce jour. Le ménage GnoK dont la schématisation de la trajectoire de vie est représentée par la figure 3, s'adonne en ce moment uniquement aux activités agricoles.

² Le bowo est une autre unité locale de mesure de la terre équivalant à 20mx20m = 400m²

³ Ce cas d'héritage de la terre par la femme est très rare et dérisoire sur le plateau Adja.

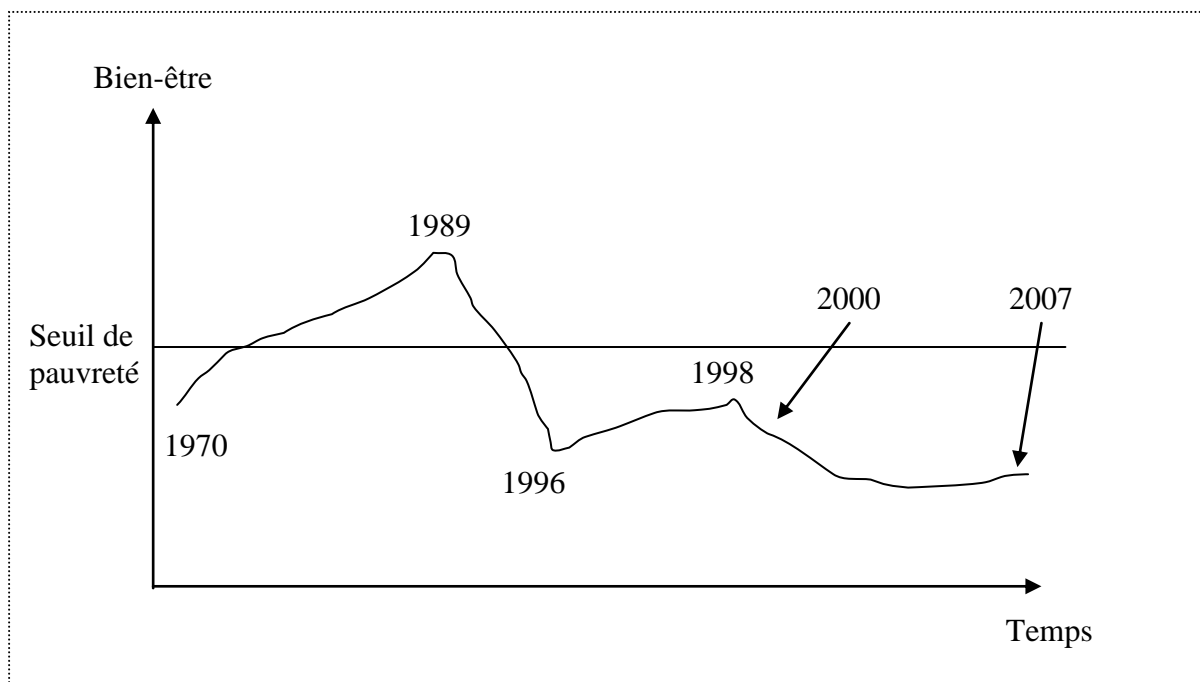


Figure 3: Trajectoire de vie du ménage GnoK, pauvre chronique

- Cas n°4

Le cas n°4 est un ménage pauvre chronique du village Houégangbé (Arrondissement de Houédogli) dans la Commune de Toviklin. Ce ménage numéroté 34 de notre échantillon est dirigé par une femme, analphabète, de 65 ans, dénommé « GbeD » dans ce document. Dame GbeD est devenue chef de ménage en 1990, à l'âge de 48 ans, suite au décès de son mari qui lui laissa à charge quatre enfants. Grâce à ses efforts personnels, elle a pu préalablement s'acheter 4 bowos de terre en 1989. En 2000, dame GbeD va perdre un de ses enfants suite à une courte maladie. Traditionnellement pour marquer le deuil, elle ne devait plus sortir pendant un certain nombre de temps afin de permettre à l'âme de son enfant défunt de se reposer en paix dans l'au-delà. Elle a donc dû s'enfermer pendant un bon moment au point que les animaux déprédateurs ont dévasté ses cultures au champ. En 2001, elle a souffert d'une maladie qui s'est manifestée par les maux de ventre, la diarrhée et le vomissement. Cette maladie lui a fait dépenser 20.000 FCFA. Heureusement, elle fera de très bonnes récoltes en 2003 : ce qui lui a permis d'assurer le paiement des frais de scolarité de ses enfants. Mais encore en 2004, elle fit une crise de santé pendant le sommeil et ne pourra se réveiller qu'à l'hôpital de Lokossa. Cette année-là, elle n'a pas pu cultiver, alors qu'elle n'avait personne pour lui venir en aide. Avec toujours le courage, GbeD s'est encore acheté 6 bowos de terre en 2005. Cette année 2005, la récolte a été meilleure, ce qui lui a permis de donner du maïs à ses enfants qui se trouvent aujourd'hui à Azovè, Toviklin et Lalo. Mais, ce ne sera pas le cas en 2006 où les féticheurs ont empêché la pluie de tomber pour permettre aux cérémonies de se tenir. Cette situation a été encore aggravée par l'harmattan qui a trop sévi cette année. La conséquence a été la mauvaise récolte. Comme si cela ne suffisait pas, GbeD qui se débrouille vaille que vaille jusqu'en ce moment avec ses activités agricoles, la vente de l'akassa et la production de Sodabi, vient encore de perdre un enfant cette année 2007 et est une fois encore contrainte, pour cause de deuil, d'abandonner les champs pour s'enfermer à la maison. Une schématisation de la trajectoire de vie du ménage GbeD est représentée par la figure 4.

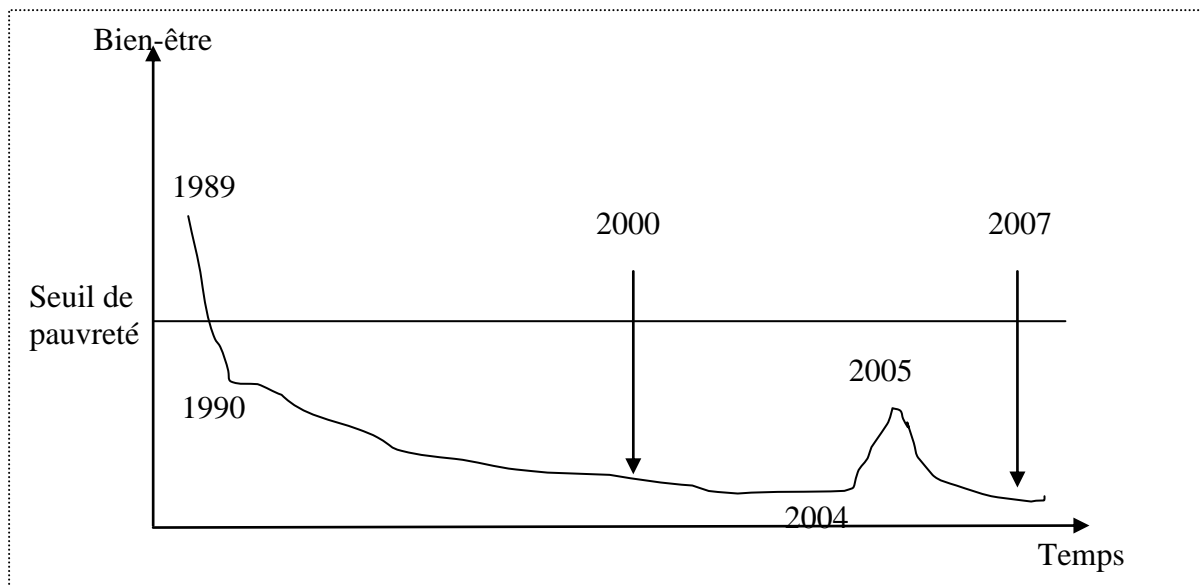


Figure 4: Trajectoire de vie du ménage GbeD, pauvre chronique

Aspect général des trajectoires et facteurs communs de pauvreté chronique

De façon générale, aucune des quatre trajectoires de vie n'a évolué de façon linéaire et uniforme. Quel que soit le ménage, des chocs positifs et négatifs ont été observés sur la trajectoire. Ces chocs sont tout autant *idiosyncrasiques*, affectant certains ménages pris isolément (exemples des décès, des maladies, du vol perpétré contre le chef de ménage GnoK, l'obligation de la femme de ne plus sortir après le décès de son mari ou de son enfant), que *communs* (ou *covariants*), affectant l'ensemble ou le groupe de ménages (exemple de la sécheresse provoquée, ...). Un effort constant a été noté au niveau de tous les ménages pour sortir de la pauvreté, mais en vain. C'est ainsi que le ménage BenD a réussi à acheter 48 bowivés de palmeraie en 2000. Le ménage HouZ a réalisé 2 ha de palmeraie en 2001. Le ménage GnoK a pu louer 9 bowivés de terre en 1998. Le ménage GbeD quant à lui a réussi à acheter 6 bowos de terre en 2005, avant de commencer à associer à l'agriculture des activités de transformation après 2006.

Aspects spécifiques des trajectoires selon le genre

L'analyse approfondie de la trajectoire des ménages étudiés permet de constater que ceux-ci sont des ménages fragilisés par les faits socioculturels ou économiques. La pauvreté chronique procéderait d'une répétition d'événements négatifs (décès, maladies, sécheresse, ...) qui les fragilisent et réduisent la capacité des ménages à supporter les chocs ou à profiter des événements positifs. C'est le cas typique du ménage BenD (ménage dirigé par un homme). C'est aussi le cas du ménage GbeD (ménage dirigé par une femme). Ces événements touchent donc tous les ménages pauvres chroniques, sans distinction de sexe du chef de ménage. Mais, les ménages dirigés par les femmes subissent particulièrement le poids pervers des réalités socioculturelles telles que l'exclusion quasi-totale des femmes de l'héritage de la terre et l'obligation d'inactivité suite au décès d'un enfant ou du mari. Les ménages dirigés par les femmes sont de ce fait plus exposés à la pauvreté chronique du fait d'être défavorisés au démarrage. Ainsi, la femme qui remplace son mari défunt à la tête du ménage n'a pas systématiquement accès aux terres laissées par ce dernier. La pauvreté chronique est due à des

facteurs généraux frappant tous les ménages, mais aussi à des facteurs spécifiques socioculturels qui ne frappent que les ménages dirigés par les femmes.

Discussion

Différence de réception des chocs par les ménages

Après une analyse qualitative de la dynamique de pauvreté réalisée au Bangladesh, Davis (2006) a constaté le même phénomène ; à savoir que « les chocs négatifs (qu'ils soient idiosyncrasiques ou covariants) sont socialement structurés et différemment vécus par les ménages pauvres. » Il identifie à ce sujet, quatre facteurs qui expliquent cette différence de réception des chocs. Il s'agit du degré d'exposition du ménage (*exposure*), des ressources de sécurité dont dispose le ménage (*insurance resources*), de la vulnérabilité du ménage (*vulnerability*) et de la résilience du ménage face aux chocs (*resilience*). Pour lui, la distribution de l'exposition des ménages aux crises est en défaveur des pauvres qui ont tendance à vivre dans les endroits les moins salubres et à environnement risqué. Les réseaux sociaux de soutien sont plus limités pour les pauvres que pour les non pauvres. Une crise économique – perte d'emploi ou frais médicaux élevés pour un parent – a plus tendance à réduire le bien-être des pauvres que celui des non pauvres. Du Toit (2005) constate pour sa part qu'au Cérès, le principal facteur qui maintient les ménages dans la pauvreté chronique était la dépendance vis-à-vis des revenus issus du salariat agricole. Puisque la possession de la terre détermine principalement la capacité de production du ménage agricole traditionnel et que la pression foncière a déjà atteint la limite supportable sur le plateau Adja, avec l'apparition de « paysans sans terre » (Houngbo, 2005), on pourrait aussi accepter que cette assertion de Du Toit (2005) y est aussi vraie. Car, en réalité, le ménage qui dispose de moins (ou pas) de champs est prédisposé à dépendre du salariat agricole. Le constat de Davis (2006) sur le cas du Bangladesh paraît aussi vérifié dans la zone. Ceci justifie l'intérêt de l'analyse précise des principaux faits marquants décelés sur les cas étudiés.

Causes de la pauvreté chronique selon le genre

Les ressources disponibles au démarrage du ménage influent fortement sur sa résilience, c'est-à-dire sa capacité à supporter les chocs négatifs. Ces ressources de départ sont aussi le moyen le plus approprié pour faciliter l'ascension du ménage par l'exploitation efficace des opportunités économiques. Les ménages dirigés par une femme partent défavorisés en termes de ressources de sécurité. Ces ménages manquent de ce que Davis (2006) appelle « *buffers* », c'est-à-dire des tampons ou amortisseurs de chocs. En plus des dépenses qu'imposent à tout ménage les maladies chroniques et les décès, les femmes supportent des charges supplémentaires qui aggravent la dégradation de leur capacité de production. Les ménages dirigés par les femmes sont contraints de connaître un ralentissement de leurs activités dès qu'un enfant ou que le mari meurt. Or, il n'y a pas un dispositif social prévu pour aider ces femmes à supporter leurs charges pendant cette période d'inactivité obligatoire. Ces faits sociaux et économiques sont bien en conformité avec les conclusions de Hulme *et al.* (2001) qui rapportaient que les pauvres vivent la discrimination sociale et celles de Clément (2003) qui révélait aussi que la pauvreté chronique s'explique par des facteurs structurels et plus particulièrement par les dotations en actifs des ménages, alors que les causes de la pauvreté transitoire sont avant tout conjoncturelles et étroitement liées à la situation sur le marché du travail.

CONCLUSION

La pauvreté chronique est très présente en milieu rural au Bénin, même si son taux est globalement en deçà de celui de la pauvreté transitoire. Elle relève de dispositions structurelles qui affectent négativement la capacité de production des ménages. Les ménages dirigés par les femmes en sont particulièrement plus affectés, du fait de facteurs socioculturels et normes sociales défavorables à l'expression de leur potentialité managériale et économique. Dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural, la priorité doit être donnée à la pauvreté chronique, avec une attention particulière aux ménages dirigés par les femmes. Ceci exige des mesures structurelles telles que la prise en charge sociale de la santé (mutuelles de santé, soins gratuites aux plus pauvres, etc.), la dotation en actifs des ménages (réformes foncières, migration-rurale-rurale, etc.) et la promotion de femmes chefs de ménages (plaidoyer, discrimination positive, etc.).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baulch B., 1996, 'Neglected Trade-Offs in Poverty Measurement', in Revue *The Institute of Development Studies Bulletin*, 22, 2, p 155-173.

Bazika B. J. C., Makosso B., Dzaka-Kikouta T. & Yila J., 2005, *La pauvreté en République du Congo et l'impact des politiques publiques*. Rapport final révisé. CERAPE, Brazzaville, Congo, 86 p.

Clément M., 2003, *Dynamiques et persistance de la pauvreté en Russie*, Document de travail n° 89, Bordeaux, France, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 39 p.

Davis P., 2006, *Poverty in time: Exploring poverty dynamics from life history interviews in Bangladesh*. Paper presented at Workshop on Concepts and Methods for Analysing Poverty Dynamics and Chronic Poverty, Manchester: University of Manchester, 41 p.

Du Toit A., 2005, Chronic and Structural Poverty in South Africa: Challenge for action and research, in *CPRC Working Paper 59*, University of Manchester, United Kingdom.

Houngbo N. E., 2005, *Pauvreté et adoption des technologies de conservation des espaces cultivés: Cas du Mucuna et de l'Acacia dans le village Godohou (Plateau Adja)*. Mém. de DEA en Gestion de l'environnement, Abomey-Calavi, EDP/FLASH/UAC, 78 p.

Hulme D., Moore K. & Shepherd A., 2001, Chronic poverty: meanings and analytical frameworks, in *CPRC Working Paper No 2*, 41 p.

INSAE – Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique, 2003, *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) : Synthèse des analyses*, Cotonou, Direction des Etudes Démographiques, 42 p.

INSAE, 2004, *Cahier des villages et quartiers de ville. Département du Couffo*, Cotonou, INSAE, 26 p.

Madkissi P., Therrien Y. & Wodon Q., 2003, *L'impact des transferts publics et des taxes sur la pauvreté au Canada et aux Etats-Unis*, Cahier de recherche, Université de Sherbrooke, Département d'Economie, Canada.

MAEP – Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2001, *Etude sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVR 2). Edition 1999-2000. Profil de pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux, Synthèse des départements*, Cotonou, MAEP, 84 p.

MCPPD-Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, 2003, *Premier rapport sur la Objectifs du Millénaire pour la Développement*, Cotonou-Bénin, MCPPD, 28 p.